

**Certificat d'examen de type
n° F-06-N-0274 du 15/03/2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E021048-D1-1

**Taximètre électronique SEMEL
type FR 2001**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n°78-363 du 13 mars 1978 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesure « taximètres », de l'arrêté du 21 août 1980 modifié relatif à la construction, à l'approbation de modèle, à l'installation et à la vérification primitive des taximètres et de l'arrêté du 17 février 1988 fixant les conditions de construction, d'approbation et d'installation spécifiques aux taximètres électroniques.

FABRICANT :

SEMEL OY – Ansatie 2 – 01740 VANTAA - FINLANDE

DEMANDEUR :

AURILIS GROUP, 2 avenue Edouard Millaud – BP 23 – 69290 CRAPONNE

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type n° 02.00.261.001.1 du 15 octobre 2002, relatif au taximètre électronique SEMEL type FR 2000, complété par les certificats d'examen de type n° F-04-N-941 du 7 septembre 2004 et n° F-05-N-1101 du 29 juin 2005 relatifs au taximètre électronique SEMEL type FR 2001 et n° F-05-N-0908 du 6 juin 2005, transférant le bénéfice de tous les certificats et décisions de la société FLAURAUD à la société AURILIS GROUP.

CARACTERISTIQUES :

Le taximètre SEMEL type FR 2001 faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par les certificats précités par les modifications suivantes :

- Ajout d'un boîtier additionnel BOPLA. Ce boîtier étanche est destiné à être installé sous le capot du véhicule. Il comporte un bornier de raccordement destiné au boîtier de commutation SEMEL SU 01, au dispositif transmettant les signaux représentatifs du déplacement du véhicule et au dispositif ARAMUS +. Il est fermé au moyen d'un capot et de 4 vis.

SCELLEMENTS ET PROTECTION :

les scellements diffèrent du modèle précédemment approuvé par le scellement du boîtier BOPLA additionnel.

Chacun des éléments du boîtier BOPLA est muni de scellement de protection, conformément au plan repris en annexe 1.

Le scellement P1 interdit l'accès à l'intérieur du boîtier BOPLA. Il est revêtu de la marque installateur. Il est constitué de 2 vis de plombage positionnées de façon diamétralement opposées, d'un fil perlé et d'un plomb sur lequel est apposé la marque installateur.

Le scellement P2 interdit l'accès à l'intérieur du boîtier BOPLA en occultant la quatrième sortie. Il est constitué d'un bouchon et d'un écrou plombé avec du fil perlé et un plomb revêtu de la marque installateur.

Les raccordements entre le boîtier BOPLA et le boîtier de commutation SEMEL SU 01 d'une part et entre le boîtier BOPLA et le dispositif ARAMUS + d'autre part, sont réalisés en câbles blindés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'examen de type figurant sur la plaque d'identification restent inchangés.

Pour le FRD2, le numéro et la date de certificat d'examen de type sont gravés sur la plaque d'identification.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E021048-D1-1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 15 octobre 2012.

REMARQUE :

Le présent certificat ne couvre pas le raccordement et l'usage d'une imprimante avec le taximètre SEMEL type FR2001.

ANNEXES :

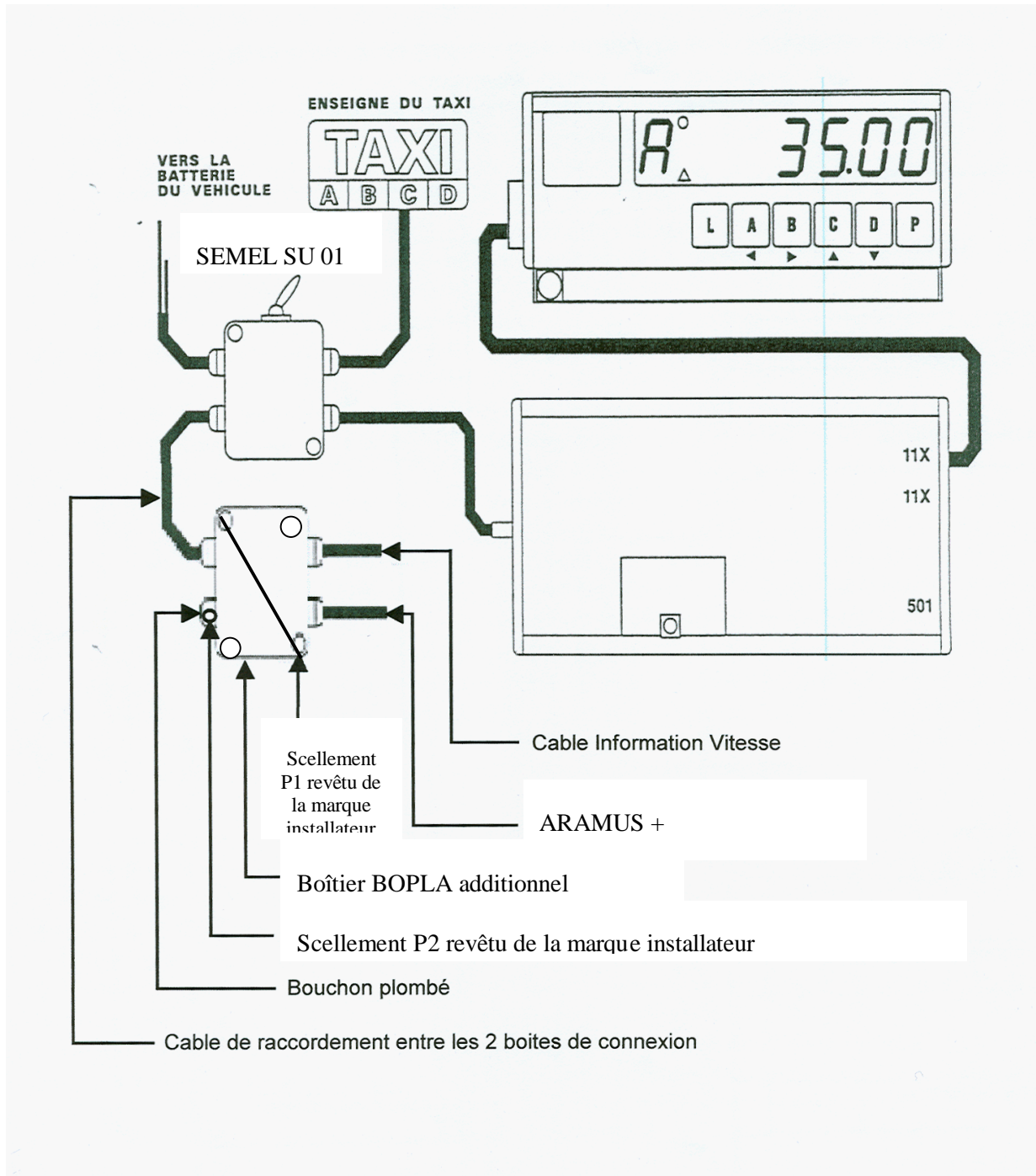
- Schéma d'installation et de scellement sur le véhicule
- Schéma de raccordement électrique
- Photographies de l'installation

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

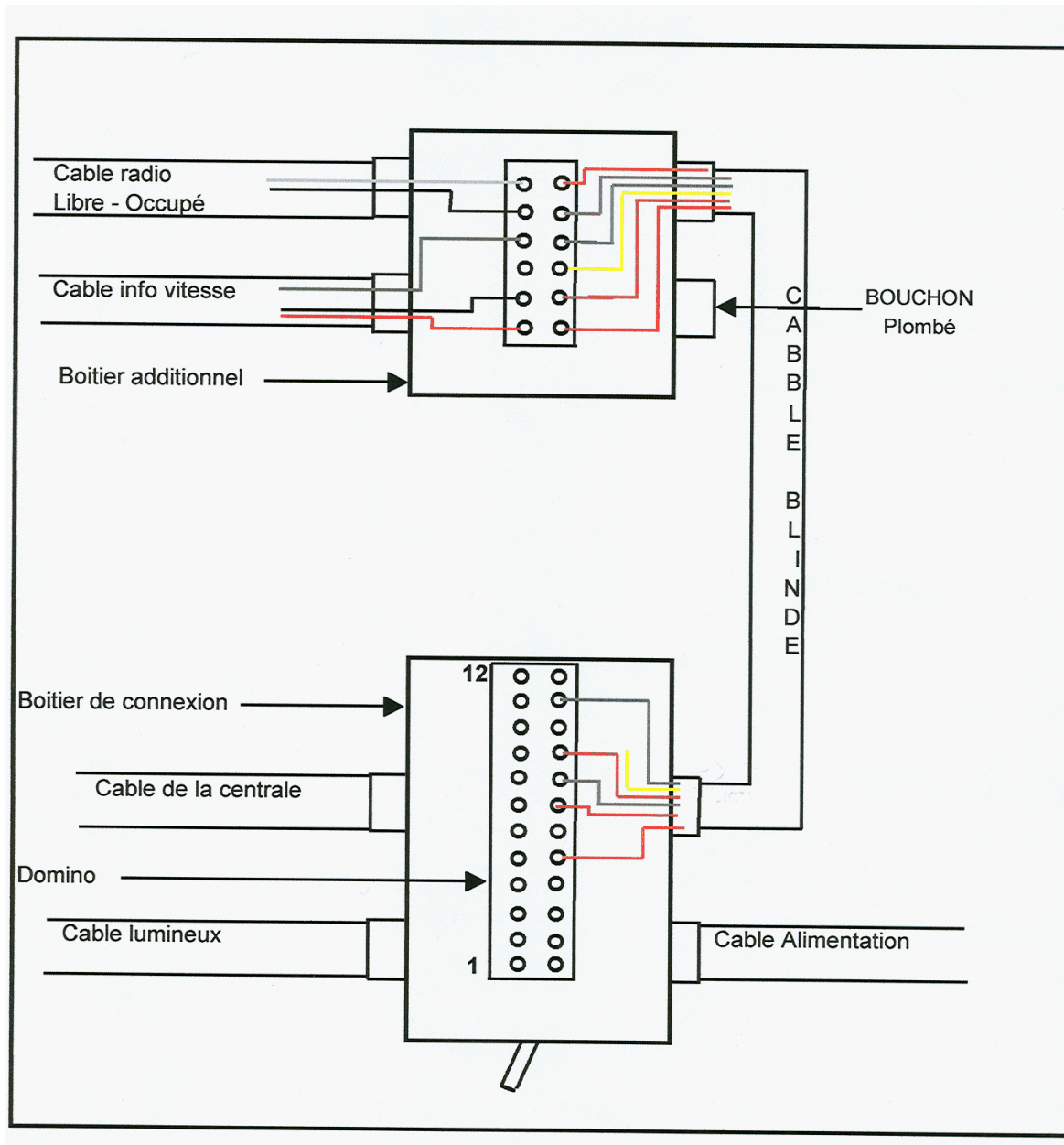
Annexe 1 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0274

Schémas d'installation et de scellement sur le véhicule



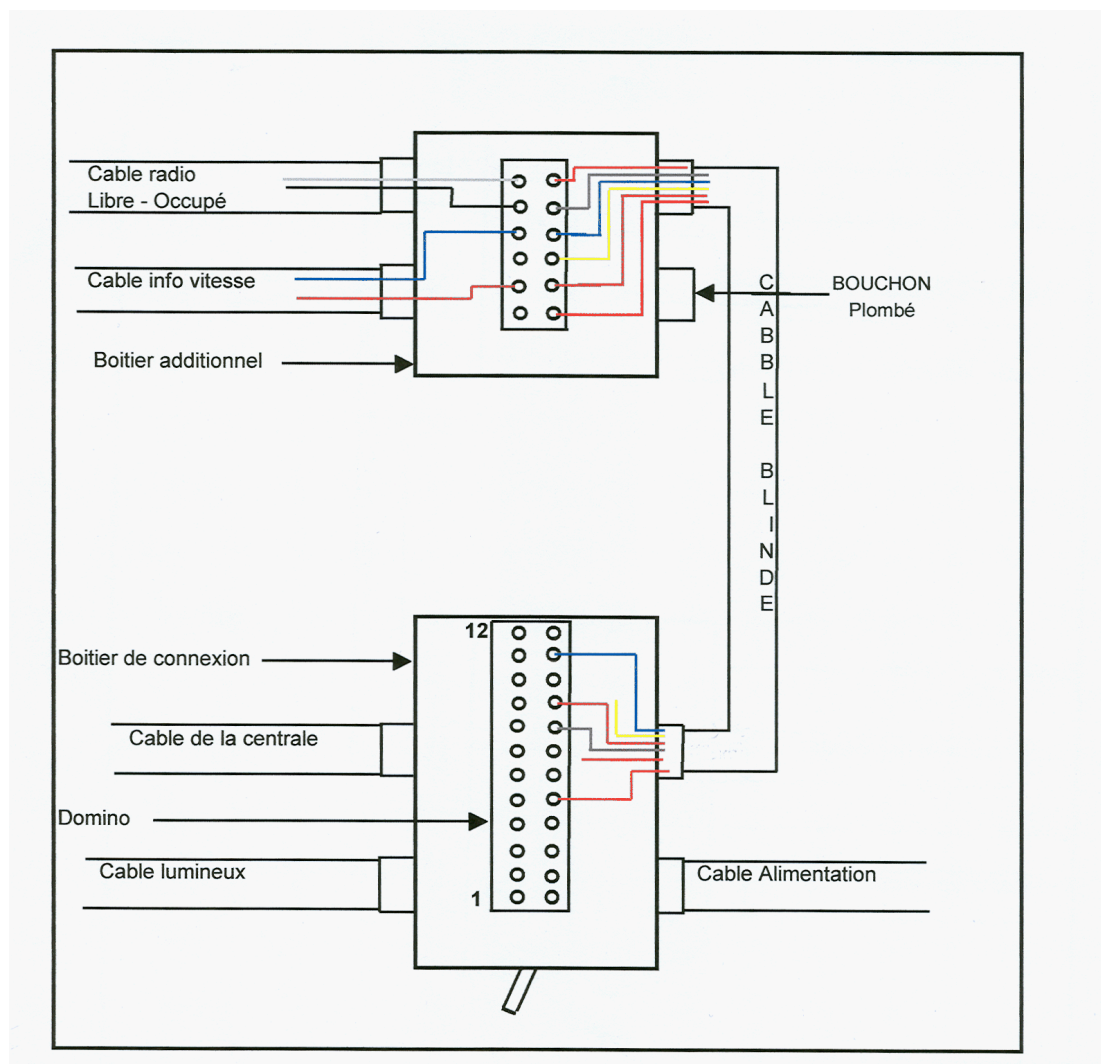
Annexe 2 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0274

Schémas de raccordement électrique avec capteur mécanique



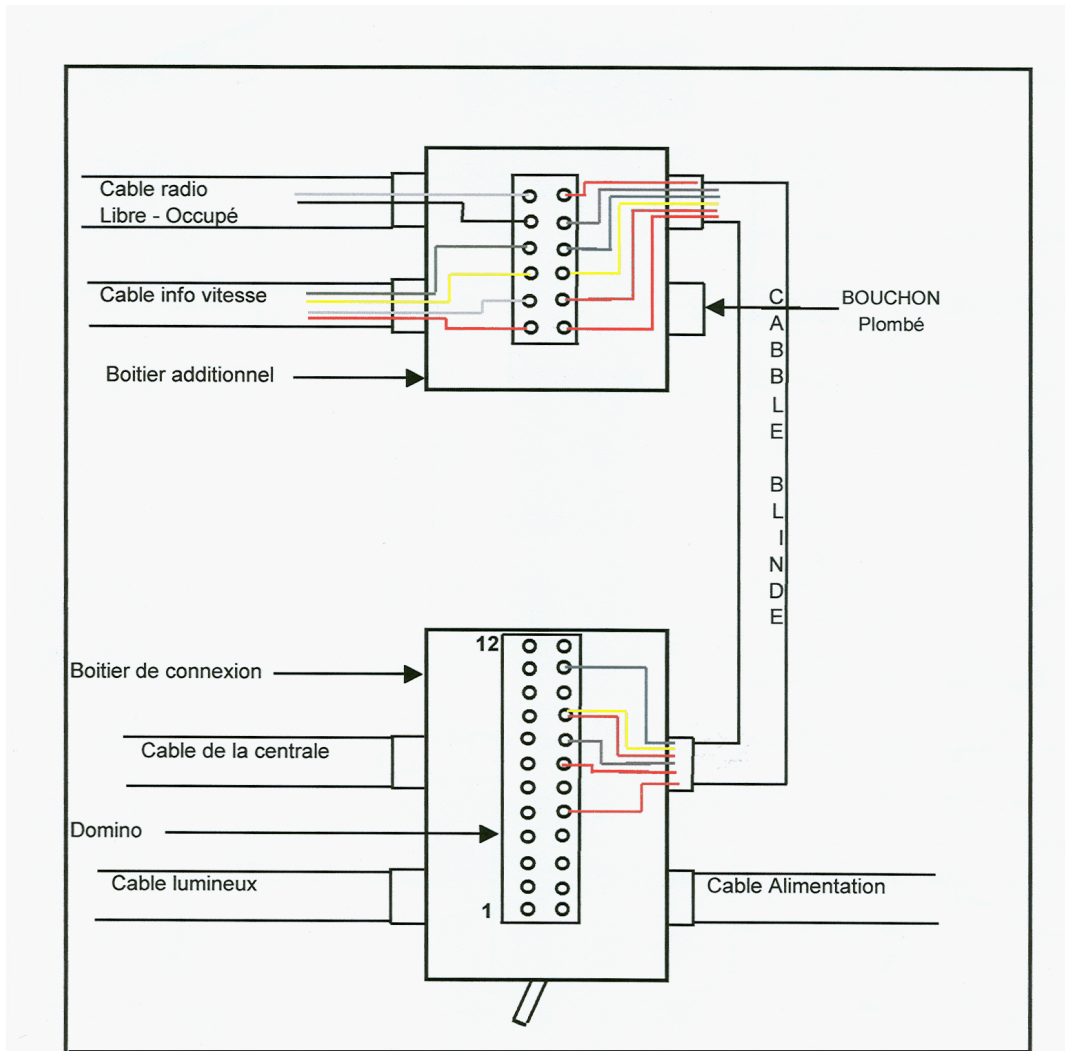
Annexe 2 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0274

Schémas de raccordement électrique avec info vitesse



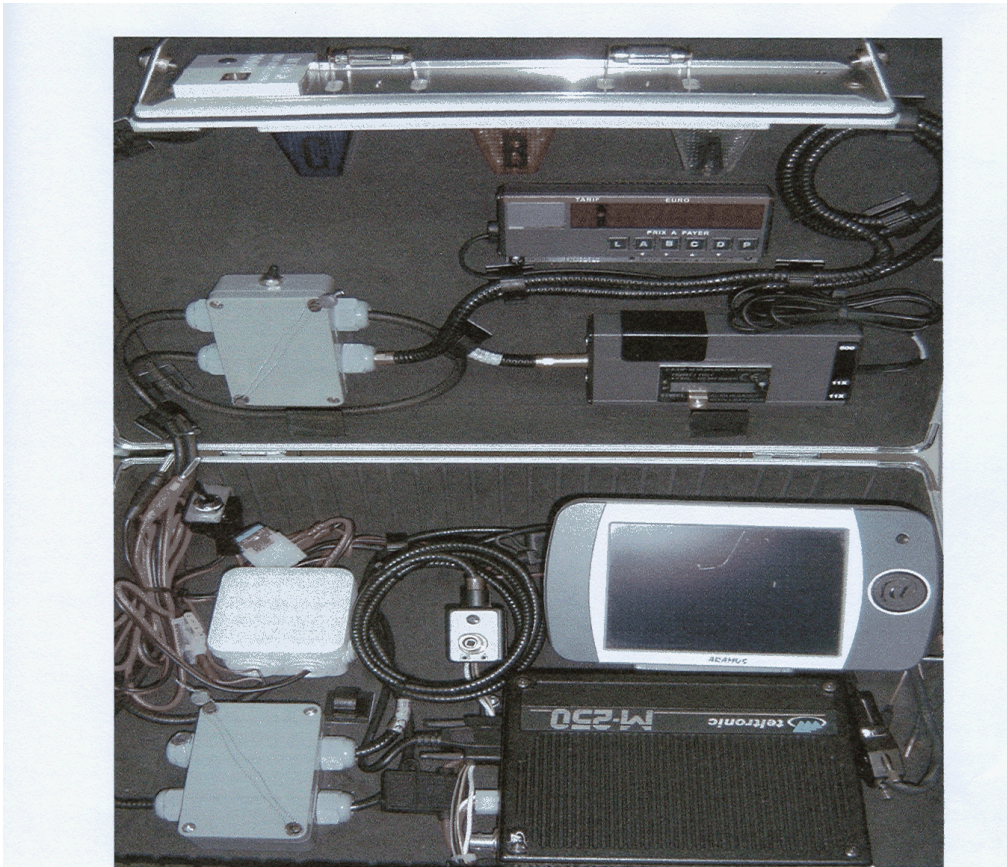
Annexe 2 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0274

Schémas de raccordement électrique avec capteur Givre

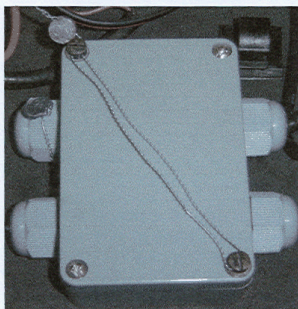


Annexe 3 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0274

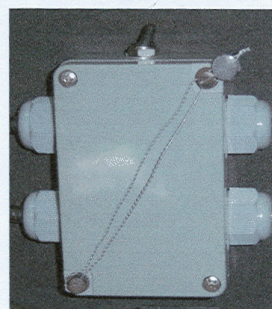
Photographie de l'installation



Boîtier additionnel



Boîtier Taximètre



Scellement de la 4° sortie

